



JOURNEE 5 – Vendredi 15 octobre 2021

Valeurs de la République et citoyenneté

L'intégration des primo-arrivants suppose qu'ils bénéficient d'une formation leur permettant de s'approprier les principes de la République et d'être ainsi capables de participer à la vie de la société. En 2018, la formation civique qui est dispensée dans le cadre du CIR, a été doublée, passant ainsi de 2 à 4 jours (soit 24 heures). La sensibilisation aux valeurs de la République et à la citoyenneté a donc fait l'objet d'un renforcement particulier : son contenu a été remodelé pour laisser plus de place aux échanges entre les intervenants et les stagiaires et à des exercices de mise en pratique, un dispositif d'interprétariat modernisé et en simultané a été mis en place, des visites à l'extérieur sont désormais organisées et de nouveaux thèmes, tels que la parentalité, sont abordés.

- **Visite du centre Ressources formation, chargé de la mise en œuvre du Contrat d'Intégration Républicaine, de 9 heures à 11 heures, 10 rue Hector Berlioz, 93 000 Bobigny, en présence de M. Alaric MALVES, sous-préfet de l'arrondissement de Bobigny, de M. Abdel SADI, maire de Bobigny (ou de son représentant) de l'OFII et des partenaires du centre (l'Ecole de la deuxième chance, Action Emploi Réfugiés, SINGA).**



Depuis 2004, **Ressources Formation** accompagne les publics en difficultés et les aide à lever les obstacles afin de favoriser leur insertion socio-professionnelle. L'association est aujourd'hui chargée de mettre en œuvre la formation civique dans le cadre du CIR. Cette formation a lieu pendant quatre jours, étalés sur environ 2.5 à 3 mois. A chaque session, 20 usagers sont convoqués et un interprète accompagne les étrangers allophones. La formation prend la forme d'ateliers mis en œuvre par les référents de Ressources Formation, mais aussi par des intervenants extérieurs (tels que le Centre d'informations des droits des femmes et de la famille, Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants, l'Ecole de la deuxième chance, Action Emploi Réfugiés, SINGA...). Le programme des trois premières journées est commun à l'ensemble des stagiaires, tandis que les ateliers de la journée 4 font l'objet d'un choix (les stagiaires peuvent choisir d'orienter cette dernière journée sur l'emploi, sur le social, ou sur la culture).

Une **Ecole de la deuxième chance** a été ouverte en 2001 en Seine-Saint-Denis. Elle accueille aujourd'hui environ 600 jeunes de 16 à 25 ans chaque année. Elle permet aux jeunes sans diplômes et déscolarisés mais motivés, de travailler sur différentes dimensions de leur parcours et de s'orienter vers un « premier métier choisi », sur la base d'une expérience pratique et raisonnée, en visant l'emploi direct ou une formation complémentaire diplômante ou qualifiante.

Action Emploi Réfugiés est un service mettant en relation les employeurs et les réfugiés, depuis 2016. L'association contribue ainsi à donner une image positive des réfugiés, vecteur d'enrichissement culturel et réservoir de compétences pour l'économie.

SINGA accompagne les réfugiés dans plusieurs dimensions : à travers sa plateforme « J'accueille », elle met en relation les personnes réfugiées à la recherche d'un accueil temporaire et les citoyens disposant d'une chambre pour les accueillir. L'association accompagne également les entrepreneurs réfugiés ayant des projets à impact social, dans le secteur de l'accueil, de l'inclusion et du vivre ensemble.

- **La formation civique : quatre journées dédiées aux valeurs de la République et à la citoyenneté française**

PROGRAMME DES 4 JOURNEES FORMATION CIVIQUE	
Journée 1	<p>Découverte de la France : Le territoire et l'organisation de la France , les symboles de la République (Le drapeau , Marianne , La marseillaise et le coq ...)</p> <p>Démarches administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> • permis de conduire , compte bancaire , changement d'adresse... • Santé : les numéros d'urgence , la couverture maladie , carte vitale ... • Emploi : Outils de recherche d'emploi , CV,LM , comparabilité des diplômes , VAE , Formation... • Logement : recherche de logements , demande de logements social , la lois DALO... • Parentalité : L'autorité parentale , les modes de garde ,
Journée 2	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte de la France : Les valeurs et principes de la République , la devise républicaine : Liberté Egalité Fraternité , la Laïcité , les voies d'accès à la nationalité française, le droits de vote ... • Parentalité : délégation de l'autorité , les droits et devoirs des parents ... • Logement : Vivre dans son logement (le bail , droits et devoirs des locataires, syndic...) • Santé : Le parcours de soins, le médecins traitant , les permanences d'accès aux soins de sante... • Emploi :le code du travail, contrats de travail , convention collective ... • Elaboration de la feuille de route : fixer des objectifs intermédiaires à réaliser
Journée 3	<ul style="list-style-type: none"> • L'Histoire de France : Personnages et évènements historiques marquants • La richesse du patrimoine français • Santé : sensibilisation sur les violences , structures de prise en charge, les numéros d'alertes (39-19 , 119) • Parentalité : Egalité des droits et devoirs parentaux , protections et droits de l'enfant ... • Retour d'expériences sur la Feuille de route : Exposé des objectifs réalisés , recherche de solutions pour les objectifs intermédiaires non atteints . • Inscription aux ateliers de la 4ème journée selon les besoins exprimés
Journée 4	<p>Ateliers thématiques : Professionnel , Social et culturel .</p>

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille (CIDFF), un intervenant de la journée 4 du CIR

Le CIDFF accompagne les femmes dans les domaines de l'accès au droit, de la lutte contre les violences sexistes, de l'emploi et de la formation professionnelle, ainsi que de l'éducation et de la citoyenneté, grâce à des permanences juridiques dans 19 villes de la Seine-Saint-Denis.

Depuis 2021, le CIDFF intervient dans le cadre de la dernière journée de formation civique dispensée dans le cadre du CIR au centre Ressources Formation, sur les thèmes de l'emploi et du social, en visant essentiellement un public féminin. Les intervenants ont pour objectif de sensibiliser aux actions mises en œuvre pour venir en aide aux femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. Ils établissent ainsi un premier contact, afin que les femmes victimes de violences puissent se tourner vers le centre. En 2018, 31,9% des femmes étrangères informées par la Fédération nationale des CIDFF s'étaient tournées vers le CIDFF pour des faits de violence sexistes (soient 14 394 personnes). Si les violences sexistes ne sont pas spécifiques aux femmes étrangères, ces dernières peuvent être exposées à des formes particulières de violences (mutilations sexuelles, polygamie, mariages forcés...). La précarité administrative ou matérielle de certaines d'entre elles peut également être un facteur d'exposition à d'autres violences (la méconnaissance de leurs droits ou la réticence à les faire valoir, mais aussi la fragilité de leur titre de séjour qui dépend parfois de la continuation de la vie commune avec l'auteur des violences, contribuent à cette précarité).

Les intervenants accompagnent aussi les primo-arrivantes dans la construction de leur projet professionnel. Ils les orientent vers les formations ou vers des dispositifs de reconnaissance des acquis ou des diplômes. Ils agissent également en faveur de la mixité des emplois et de l'ouverture de certains métiers aux femmes, en encourageant les primo-arrivantes à élargir leurs champs professionnels.

Enfin, le CIDFF organise des formations au profit des intervenants du Centre Ressources formation, afin qu'ils puissent sensibiliser les publics à ces questions tout au long des quatre jours de formation civique.



FOCUS: Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants

Depuis 2018, une attention particulière a été donnée aux parents d'enfants intégrant l'école française, à travers la mise en place du dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE). Ce dispositif porté par les ministères de l'Intérieur et de l'Education nationale, est mis en œuvre en Seine-Saint-Denis depuis septembre 2021, sous la forme d'un atelier mené par un intervenant de l'éducation nationale lors de la journée 4 du CIR. Il permet aux parents étrangers de mieux appréhender le système éducatif français. Au cours de cet atelier, les différents niveaux scolaires, les classes dédiées aux enfants étrangers apprenant le français (Unités Pédagogiques pour les élèves allophones arrivants ou UPE2A), les modalités à suivre pour s'inscrire leur sont présentés. Ce moment reste avant tout un temps d'échanges, pendant lequel les parents peuvent poser leurs questions ou faire part de leurs inquiétudes.

Monsieur Levet, enseignant et intervenant dans le cadre du programme OEPRE, témoigne :

« Les parents étrangers ont souvent des craintes vis-à-vis de l'école : parfois, le public étranger n'a pas toujours été dans une scolarité réussie dans son pays d'origine, certains parents n'ont pas été scolarisés, parfois même les enfants ne sont jamais allés à l'école. Pour eux, aller vers l'école n'est pas simple, nous devons donc les aider à aller vers l'école. De plus, ils changent de culture, de langue, de pays : c'est normal qu'ils soient assistés vers l'école dans ce moment particulier. Nous sommes là avant tout pour favoriser psychologiquement la situation du parent d'élève. »

Portraits de Anusha Arasalingam et de sa fille Thivjah (17 ans), originaires du Sri Lanka, arrivées en France en mars 2021 dans le cadre du regroupement familial :

A son arrivée en France, Thivjah a intégré une classe UPE2A, pendant quatre mois, afin d'apprendre le français. Elle est maintenant au lycée, en classe de seconde générale. Après le lycée, elle souhaite poursuivre ses études pour devenir médecin.

Au départ, sa mère, Anusha, était inquiète : elle craignait que sa fille ne parvienne pas à continuer ses études en France. Les progrès de Thivjah et son intégration dans sa classe la rassurent. De même, l'atelier OEPRE auquel elle a assisté lui a permis de mieux appréhender l'école.

La mère et la fille témoignent des difficultés qu'elles ont rencontrées à leur arrivée, car elles ne connaissaient pas la France. Les journées de formation civique ont été très formatrices pour elles, elles leur ont permis de s'approprier rapidement les principes de la République et de la citoyenneté. Elles ont été marquées par les droits et libertés, l'indépendance des femmes en France. Aujourd'hui, elles souhaitent en apprendre plus sur l'histoire de la France et sur ses valeurs.